

Commission Services du 16 janvier 2024

Andjaro (remplacement dans le 1^{er} degré)

La généralisation de cet outil issu du privé, insuffisamment adapté à notre service public, est régulièrement reporté. L'opposition frontale du FSU-SNUIPP n'y est peut-être pas étrangère. En l'état, Andjaro prive les secrétaires de circonscription du cœur même de leur métier : le lien avec les directions d'école. Il faut rester vigilant face à toute velléité hiérarchique de considérer qu'un tel outil aboutit à des missions «en moins». Le SNASUB-FSU demande une internalisation du développement d'un outil d'aide au remplacement et une consultation des secrétaires de circonscription afin de répondre aux besoins métiers, notamment la possibilité de valider les propositions.

Indemnités REP

Les secrétaires de circonscription sont les seules à ne pas percevoir cette prime. Cela nie la charge de travail considérable pesant sur leurs épaules, les IEN ayant tendance à déléguer des missions pour lesquelles ils la perçoivent. La gestion de REP+ alourdit fortement la charge de travail des secrétaires même si toutes n'ont pas en charge l'organisation des pondérations. La partie liée à la gestion du remplacement est à leur charge et constitue un travail extrêmement chronophage. Des tâches supplémentaires (gestion des REP et REP+, gestion des courriels, tableaux de suivi...), constituent une autre charge de travail supplémentaire non négligeable. L'effort financier à consentir est peu important au regard du nombre limité de circonscriptions concernées mais cette reconnaissance de l'investissement des collègues est fortement attendue. **Le SNASUB-FSU va interpeller la DGRH sur ce point.**

Gestion du Pacte

La rentrée est marquée par une pression énorme sur les personnels afin de respecter les effets d'annonce ministériels (calendrier serré de mise en paiement). La complexité de mise en œuvre du décompte entre les différentes modalités de rémunération des enseignants est extrêmement chronophage et sources d'erreur, la gestion dans le premier degré souvent reléguée sur les secrétaires de circonscription qui ne sont pas payés pour cela. **Le SNASUB-FSU demande des renforts immédiats en ETP dans les services académiques ainsi qu'un applicatif dédié pour une gestion centralisée et efficace.**



RH de proximité et services RH

Le constat des agents qui sollicitent les RH de proximité rejoint celui des collègues en services RH : ce dispositif semble n'avoir qu'un intérêt très relatif puisqu'il aboutit quasi-exclusivement à un renvoi vers les services gestionnaires ou la médecine de prévention. Le SNASUB-FSU se pose la question de l'utilité de ce dispositif (si aucune possibilité réelle d'apporter une solution aux personnels). **Il demande des renforts dans les services RH afin de permettre un vrai lien entre le gestionnaire RH et le personnel géré.**

Télétravail

Une pratique hétérogène selon les académies qui pose question : nombres de jours, services concernés, refus non argumentés... Ceci est parfois soumis à des contingences matérielles pouvant rendre cette modalité de travail quasiment obligatoire sur une partie de la semaine. Le constat de la perte du collectif est également à déplorer. **Le SNASUB-FSU défend le principe de la banalisation d'une journée de présence sur site obligatoire par équipe/bureau/pôle afin de maintenir le collectif et la mise à disposition aux collègues d'un courrier type de saisie de la CAPA.**

Conséquences des JO sur les services

Des difficultés particulières sont à prévoir en région parisienne, notamment dans le 93, avec des zones de circulation restreinte qui vont compliquer voire empêcher les collègues sur leurs lieux de travail. Il faut prévoir des équipements pour le télétravail et répondre à ces difficultés transitoires. **Le SNASUB-FSU demande que des consignes de souplesse organisationnelle (horaires décalées) et de facilitation du télétravail soient transmises par le ministère aux académies concernées.**

Modalités de gestion RH (CNED, ONISEP)

Depuis le 1^{er} septembre 2023, les académies ont repris la gestion des carrières des agents dans ces grands établissements. Cela pose de nombreuses questions quant aux ouvertures des concours, aux tableaux d'avancement et aux listes d'aptitude. Les possibilités de recrutement et de promotion étant déjà très faibles, il est à craindre qu'elles le soient encore plus noyées dans la masse. **Le SNASUB-FSU demande que la DGRH clarifie les consignes transmises aux académies sur le fléchage des recrutements et des possibilités de promotion.**

François FERRETTE